



CODE PROJET : TCP/IVC/3804

## DIAGNOSTIC COMMUNAUTAIRE SUR L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA ZONE TRANSFRONTALIÈRE DU NORD EST DE LA CÔTE D'IVOIRE.

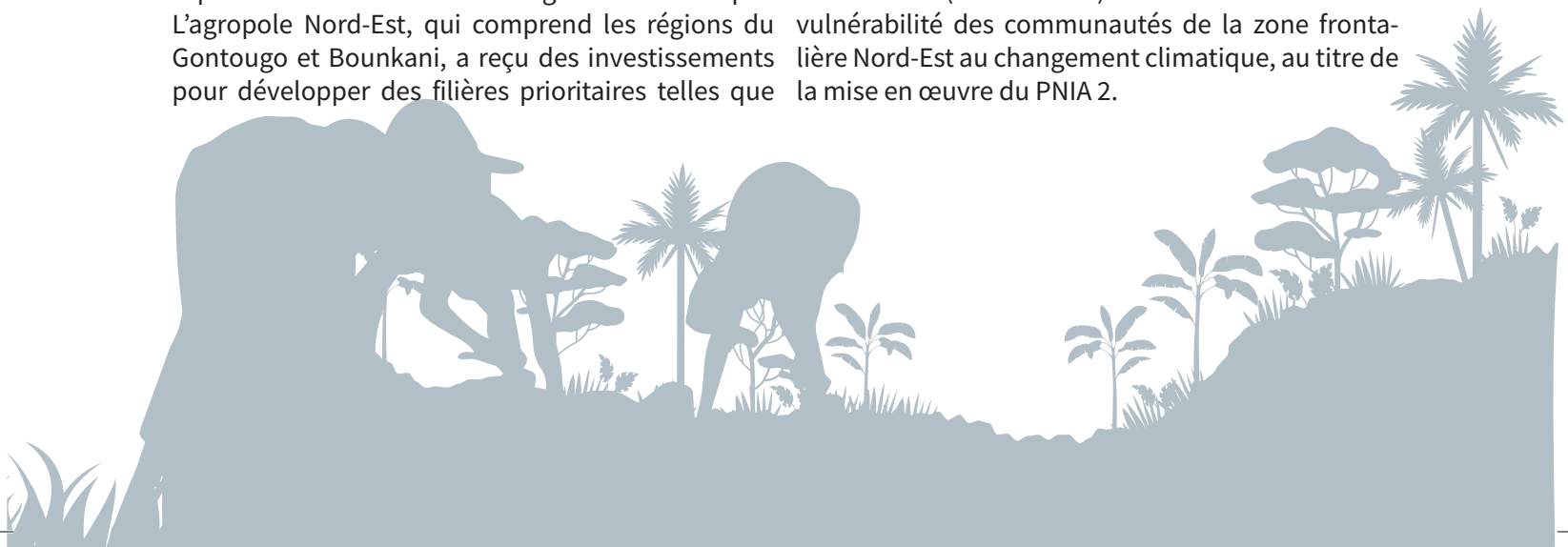
### CONTEXTE

Le **Programme national d'investissement agricole de deuxième génération (PNIA 2, 2018-2025)** en Côte d'Ivoire adopté par le Gouvernement vise à apporter des changements structurels dans l'économie agricole. Cependant, sa mise en œuvre se heurte à des défis liés au changement climatique, qui affecte la productivité agricole et la sécurité alimentaire dans différentes zones de la Côte d'Ivoire.

Pour relever ces défis, neuf agropoles ont été créés, chacun regroupant des régions ayant des problématiques similaires liées au changement climatique. L'agropole Nord-Est, qui comprend les régions du Gontougo et Bounkani, a reçu des investissements pour développer des filières prioritaires telles que

l'anacarde, l'igname et les maraîchers, mais ces cultures restent vulnérables aux chocs climatiques, notamment à la hausse des températures. Cependant, il y a peu d'informations sur les risques et les conséquences du changement climatique pour les communautés de cette zone, ainsi que sur les facteurs qui influencent leur capacité de réponse et d'adaptation.

Il est donc important que la FAO appuie le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER) dans l'évaluation de la vulnérabilité des communautés de la zone frontalière Nord-Est au changement climatique, au titre de la mise en œuvre du PNIA 2.



## OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de coopération technique TCP/IVC/3804 lancé par la FAO consiste à conduire une évaluation de la vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique au niveau communautaire dans les régions du Gontougo et Bounkani qui forment le District Autonome du Zanzan, dans la zone frontalière Nord-Est de la Côte d'Ivoire. De façon spécifique, il s'agit de :

- faire un inventaire des ressources productives et des risques climatiques affiliés ;
- identifier les activités agricoles affectées par les risques climatiques identifiés et les facteurs de la vulnérabilité ;
- développer les stratégies d'adaptation pour atténuer les risques, renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des populations les plus vulnérables au changement climatique ;
- développer un programme d'intervention impliquant le Gouvernement et le secteur privé ainsi qu'un plan de mobilisation de ressources.

## CADRE DE RÉSULTATS ATTENDUS

- **Impact** – Un développement agricole robuste, durable et résilient est développé.
- **Résultat** – Un programme d'appui à l'atténuation des effets du changement climatique sur les ressources naturelles est développé spécifiquement pour la Région Nord-Est de la Côte d'Ivoire d'ici 2023.
- **Livrable 1** – Une étude d'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique est réalisée dans la zone transfrontalière Nord-Est.
- **Livrable 2** – Un programme d'atténuation des effets du changement climatique sur les ressources naturelles et le renforcement de la sécurité alimentaire dans la région Nord-Est est formulé.

## ZONES D'INTERVENTION

- Nord-Est de la Côte d'Ivoire dans les régions du Gontougo et du Bounkani dans le District autonome du Zanzan.
- Le Zanzan est situé dans la partie nord-est de la Côte d'Ivoire et est limitrophe du Burkina Faso au nord. Il est entouré par d'autres districts tels que le District Autonome du Savanes au nord-ouest, le District Autonome de la vallée du Bandama à l'ouest, le District Autonome du Bounkani à l'est et le District Autonome des Lacs au sud-ouest.
- Les deux régions constitutives du District Autonome du Zanzan sont composées de neuf départements, **45** sous-préfectures (S-P), administrées chacune par un Sous-Préfet et **1 092** villages placés sous la responsabilité de chefs de village.

## BÉNÉFICIAIRES

- Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER).
- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, des Eaux et Forêts.
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

## CIBLES

- Les exploitants agropastoraux, les ménages et leurs exploitations.
- Les exploitants halieutiques.
- Les exploitants forestiers.
- Les populations urbaines et rurales.
- Les associations et les organisations professionnelles agricoles.
- Les administrations publiques et le secteur privé.
- Les ONG et les acteurs de développement.

## COÛT DU PROJET

**151 000 dollars US**

## DURÉE DU PROJET

**Deux (2) ans – 2021 - 2022**

## CADRE STRATÉGIQUE

Amélioration de l'Environnement



## ODD CONCERNÉ

